

# TERRES AGRICOLES ET PRODUCTION MARAICHÈRE DANS LA COMMUNE DE MALANVILLE

**KOMBIENI M'Bouaré Frédéric**, *Maitre-Assistant*  
*Département de Géographie et Aménagement du Territoire/*  
*Université de Parakou*  
*frederickomb1@yahoo.fr/fredmbouarekomb@gmail.com*  
Tél : (00229) 97165810/95727825

## Résumé

*La disponibilité des terres est une condition capitale pour la production agricole. La présente étude porte sur la gestion des terres agricoles et production maraîchère dans la commune de Malanville. L'approche méthodologique utilisée comprend trois parties à savoir : la collecte des données, leur traitement et l'analyse des résultats. L'échantillonnage composé de 105 personnes. Le modèle de SWOT a été utilisé pour apprécier la pression démographique sur la gestion des terres. Au terme de la recherche, on constate que dans la commune de Malanville 100% des terres sont gérées de différente manière soit par héritage (65%), achat (19%), emprunt (10%) don (6%). Cependant, il faut noter que la gestion des terres dans ladite commune est confrontée à divers problèmes qui handicapent l'épanouissement de la production maraîchère : (l'inondation des espaces cultivables, les conflits entre éleveurs et agriculteurs). Pour pallier à ces problèmes, une stratégie a été adoptée pour une exploitation durable de ces terres agricoles.*

**Mots clés :** *Terre agricole, production maraîchère, commune de Malanville.*

## Abstract

*The availability of land is a key condition for agricultural production. This study focuses on the management of agricultural land and market gardening production in the commune of Malanville. Documentary research, field survey, data processing and analysis of the results constituting the essential of the methodological approach from a sampling of 105 people including 06 elected officials and 99 producer families, the study of land management and market gardening in the commune of Malanville was carried out using the mixed method (qualitative and quantitative). Likewise, the SWOT model was used to assess demographic pressure on land management. At the end of the research, we see that in the town of Malanville (100%) land is modified in different ways either by inheritance (65%), purchase (19%), umprunt (10%), donation (6%). These different management methods determine multiple uses on rural land and which constitute a brake on agricultural production. But land management are the main modes of land acquisition. But it reveals to ussi that the management of land in this commune is confronted with various problems which handicap to the development of the vegetable production. a good management strategy is necessary for the sustainable use of these agricultural lands. However, this*

*management is confronted with several problems in this commune such as the flooding of cultivable species, conflicts between breeders and farmers.*

**Keywords:** *Agricultural land, vegetable production, commune of Malanville.*

## 1. Introduction

L'agriculture constitue l'un des secteurs les plus importants de l'économie du continent africain. Au Bénin, elle occupe 70 % de la population et contribue pour 40 % au Produit Intérieur Brut (PIB) (INSAE, 2014 p.7). Dans le sud de ce Bénin, les revenus régénérés par les activités maraichères permettent à plusieurs dizaines de milliers de familles de vivre (FAO, 1991 p. 4). Néanmoins, le niveau de production actuel n'arrive pas à couvrir les besoins, qui de ce fait, sont compensés par des importations. Dans ce contexte, la production maraichère devient une activité économique présentant de nombreux atouts et répondant de façon efficace à la demande d'alimentation urbain. Sur le plan économique plusieurs études ne se sont intéressées qu'à la rentabilité de la production maraichère. Cependant, en amont des contraintes liées à la production ou à la rentabilité du maraichage au Bénin, la pauvreté des sols, les difficultés d'accès et surtout la gestion des terres agricoles constituent une limite majeure à la production agricole de façon générale et maraichère de façon spécifique (I. Yolou *et al.* 2015, p.297).

Les cultures maraichères au Bénin, sont pratiquées dans toutes les régions, sur les plateaux, les plaines alluviales, dans les vallées et bas-fonds. Elles sont constituées d'une part, des cultures traditionnelles de plein de champs telles que la tomate, le piment, l'oignon, le gombo et les légumes feuilles d'autre part, des cultures exotiques pratiquées dans les zones urbaines et péri-urbaines à savoir : la carotte, le chou, la laitue, le concombre, le poireau, le haricot vert, etc. La production maraichère est une importante source d'emploi dans les milieux urbains, péri-urbains et surtout les rives des fleuves et /ou des vallées de certaines zones (T. Tiamiyou *et al.* 1995 p.37).

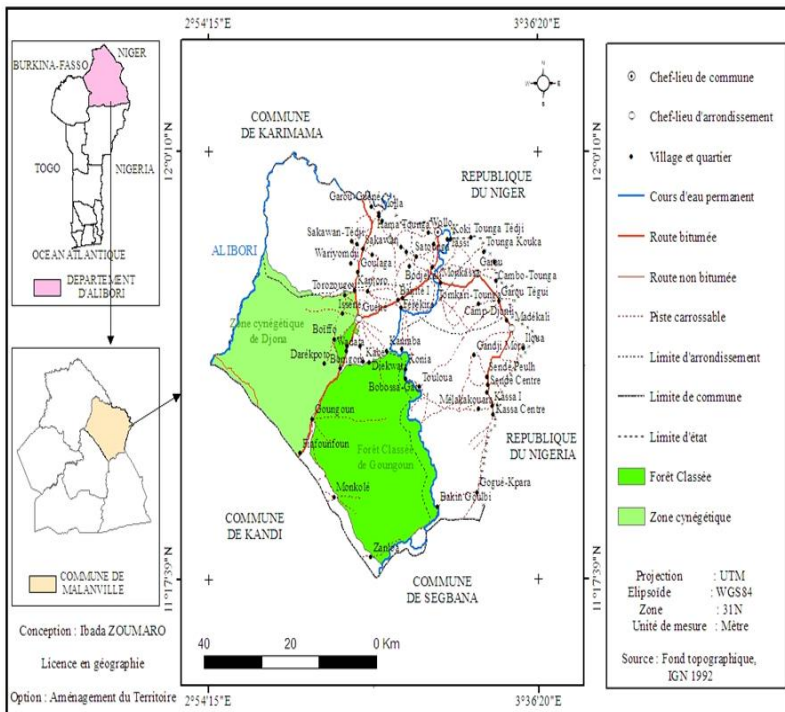
Dans la commune de Malanville, près de 36,15 % de population active exercent des activités agricoles et surtout le maraichage (Mairie de Malanville, 2010 p. 76). Le système de production est basé sur les exploitations individuelles avec un outillage peu mécanisé. L'économie locale dans cette localité dépend étroitement des activités de maraichage

qui améliore le pouvoir d'achat des différents acteurs du maraichage (I. Yolou *et al.* 2015 p. 294).

Cependant, la pratique du maraichage est fortement dépendante de la disponibilité des terres agricoles à travers un usage efficace et efficient. Dans ce contexte, il est judicieux de se poser la question quelle est la relation entre terres agricoles et production maraichère dans la commune de Malanville ? Pour aborder cette interrogation, les modes d'accès à la terre sont énumérés, l'impact des terres sur la production agricole étudié et les perspectives pour une exploitation maraichage durable présentées.

## **2. Milieu d'étude**

La commune de Malanville est située à l'extrême Nord de la République du Bénin dans le département du Niger par la ville de Gaya. Elle s'étend entre 11,5° et 12° de latitude du Nord au Sud sur 50km et de l'Est à l'Ouest sur 60km. La commune de Malanville est limitée : au Nord, par la République du Niger. Au Sud, par les communes de Kandi et de Ségbana. À l'Ouest, par la commune de Karimama. À l'Est, par la République Fédérale du Nigéria. Son altitude moyenne est de 200m au-dessus du niveau de la mer dont elle est à plus de 700 km à vol d'oiseau. La figure 1 présente la situation géographique de la commune de Malanville.



**Figure 1 : Situation géographique de la commune de Malanville**

Le climat de la commune a un effet très fort sur la production maraîchère par une forte température très chaude accompagnée du vent violent. Ce qui fait que la gestion des terres agricoles devient un sérieux problème dans la commune. Par sa situation géographique, le climat de la commune de Malanville est de type Soudano Sahélien marqué par une saison sèche de Novembre à Avril. La moyenne des pluies enregistrées les cinq (05) dernières années est de 750 mm. Le vent dominant est le harmattan soufflant de Novembre en Janvier dans tous les sens avec des écarts de température variant entre 16 et 25°C. Située dans la première zone écologique, la commune de Malanville fait face depuis quelques années à de graves menaces du fait des changements climatiques dont les effets les plus connus sont : la variabilité spatiale et temporelle des saisons sèches et pluvieuses, les inondations, la sécheresse, les vents forts et la chaleur excessive. De par sa situation géographique, le phénomène

d'inondation est devenu récurrent et ravage les semences produites. Ces changements affectent la vie des communautés locales de diverses manières à savoir : perte de production maraîchère, prolifération des maladies (paludisme, diarrhée, etc.), la famine, la modification de l'écosystème, etc.

Aujourd'hui, les changements climatiques affectent tous les secteurs d'activités, le milieu physique et humain. De plus, les principaux piliers de développement économique et social (agriculture, ressource en eau, énergie, santé, etc.) sont affectés. Ce climat est favorable à la production maraîchère celle de l'oignon et le piment.

Quant aux sols de la commune de Malanville, ils sont de type gneissique pour la plupart sur le territoire. Mais dans la vallée du Niger et ses affluents, on y rencontre des sols sablo argilo, ferrugineux favorables aux activités agricoles. Quelques sols squelettiques gravillonnaires et minéraux bruts sur cuirasse se retrouvent en poche dans l'arrondissement. Elles sont étranglées çà et là par des promontoires rocheux. Elle porte des sols alluviaux sablo limoneux, boueux, en saison pluvieuse parfois concrétionnés sur les hautes terrasses et couvert d'une savane herbeuse à épineux dominée par le baobab et le rônier. Il favorise la production maraîchère et un bon rendement pour l'alimentation et l'économie de la commune.

Par ailleurs, la commune de Malanville est traversée dans sa longueur (Est-Ouest) par le fleuve Niger avec ses affluents : l'Alibori, la Mékrou et la sota qui sont en crue durant les mois d'Août et de septembre. L'étiage intervient à partir du mois d'octobre. Le fleuve Niger regroupe des bas-fonds exploitables dont 300 ha aménagés. La commune connaît des inondations cycliques du fait des pluies diluviennes. Elle se trouve dans la vallée du Niger qui va de Guéné jusqu'au lit mineur du fleuve.

Toutefois, le site de Malanville dispose de nappes phréatiques de profondeurs variables. Elles sont en général plus élevées à l'ouest qu'à l'Est où elles sont drainées par une zone de marécages qui s'étend jusqu'au territoire du Nigéria voisin. Le niveau moyen de nappe dans la zone bâtie de la ville est à une profondeur de 5 mètres environs. Sa disponibilité et ces qualités permettent la culture de divers produits et surtout pour le maraichage.

D'une population de 168.641 habitants l'INSAE (2014 p. 7) et d'une densité de 55.92 hbt /Km<sup>2</sup>, un atout certain pour une main d'œuvre qualifiée dans le secteur agricole, dominé par la culture d'oignon. La

localité était Bodjécali situé à sept (07) kilomètres au Sud de Malanville sur la route internationale Bénin – Niger est un grand centre de production maraîchère.

### **3. Données et méthodes**

#### ***3.1. Données collectées***

Elles se résument essentiellement aux données suivantes :

- ✚ les données pluviométriques relatives à la précipitation
- ✚ les données pédologiques au LSSEE ;
- ✚ les données socio anthropologiques collectées à travers les investigations en milieu réel ;
- ✚ et les données démographiques collectées à l'INSAE.

#### ***3.2. Méthodes de collecte des données***

Après la recherche documentaire qui a porté sur la consultation des centres de documentation, de la nature des documents et des types d'informations recueillies, la collecte de données a suivi. Celle-ci regroupe le type de données collectées, les outils et techniques de collecte de données, l'échantillonnage et le traitement des données et l'analyse des résultats.

Comme techniques utilisées lors de la recherche, il s'agit de l'entretien direct avec les acteurs impliqués et l'observation. Le but visé à cet effet, est de recueillir toute sorte d'information et de proposition Cet entretien a permis de recueillir des informations sur la gestion des terres agricoles et la situation de la production maraîchère dans la commune de Malanville.

L'observation, par ailleurs, consiste à rechercher et à identifier sur le terrain des informations réelles liées au thème de recherche. Ceci a permis de confronter les résultats de recherche documentaire aux réalités du terrain.

Pour mieux apprécier la gestion des terres agricoles et production maraîchère dans la commune de Malanville, le choix des personnes enquêtées a été fait suivant la méthode de choix raisonné. Cette méthode est utilisée pour déterminer l'effectif de la population maraîchère de même que le nombre de personnes chargées de la gestion des terres agricoles dans la commune de Malanville. Des critères ont déterminé le choix des personnes enquêtées :

- être effectivement un membre de la gestion des terres agricole ;
- être un producteur maraîchère ;
- avoir une expérience d'au moins 8 ans ;
- être un agent d'une structure étatique œuvrant dans le sens de la gestion des terres agricoles et production maraîchère.

Dans l'optique d'aboutir à des résultats significatifs, seuls les villages à forte potentialité maraîchère sont choisis dans les cinq (5) arrondissements. Ainsi la taille de l'échantillon au niveau de chaque arrondissement déterminé suivant la théorie probabiliste de Schwartz (1995) est utilisée. Elle est calculée en une marge d'erreur de plus ou moins de 5 %. Au total 105 personnes ont été questionnées dont 25 dans l'arrondissement de Guéré, 21 dans l'arrondissement de Malanville, 20 dans l'arrondissement de Garou, 20 dans l'arrondissement de Madécali et 19 dans l'arrondissement de Toumboutou.

À travers une étude systémique avec l'outil d'analyse FFOM (SWOT), la relation terres agricoles et production maraichère a été analysée pour dégager d'une part les forces et les faiblesses pour le compte des facteurs internes et d'autre part, les opportunités et les menaces pour le compte des facteurs externes. L'étude s'appuie sur la théorie des biens communs (G. J. Hardin, 1968 p.1245).

## **4. Résultats**

Les résultats de cette recherche portent sur les modes d'acquisition des terres agricoles, de l'importance des terres agricoles dans la production maraichère et des stratégies d'une production maraichère durable.

### ***4.1- Modes d'acquisition des terres agricoles dans la commune de Malanville***

Dans la commune de Malanville, tous les enquêtés étaient des propriétaires terriens. Dans le rang de ces populations, il y a des héritiers, acheteurs, emprunteurs et donneurs.

#### ***4.1.1- Héritage***

L'héritage est un transfert de génération en génération des terres et de leurs ressources. Dans la commune de Malanville, l'héritage autrefois patrilinéaire est de nos jours remis en cause. En effet, les enfants des deux sexes (masculin, féminin) commencent à avoir droit à l'héritage

même si chez la femme cet acte d'héritage est toujours violemment critiqué. La pression démographique fait que la part de terrain revenant à chaque enfant s'amenuise considérablement. Dans ces conditions, naissent parfois des conflits fonciers. Les enquêtes du terrain attestent que 65 % des terres agricoles sont héritées.

#### **4.1.2- Achat**

De même ces résultats montrent que l'achat est un mode d'accès à la terre agricole et plus utilisé après l'héritage soit 19 % de la population agricole étudiée. C'est le mode par lequel une personne accède à la terre par un paiement d'un montant qui varie d'un endroit à un autre.

#### **4.1.3- Emprunt**

L'interprétation de la figure 2 montre que l'emprunt est le troisième mode d'accès aux terres dans la commune, soit 10 % de la population étudiée. L'emprunt se présente sous plusieurs formes telles que :

- L'emprunt gratuit qui consiste à l'exploitant d'aider son propriétaire dans la vie sociale
- L'emprunt non gratuit lui est un emprunt par lequel les sans terre accèdent à la terre par paiement nature ou en espèces. Ici, les propriétaires exigent le cadeau avant que l'emprunteur commence l'exploitation du terrain

#### **4.1.3- Don**

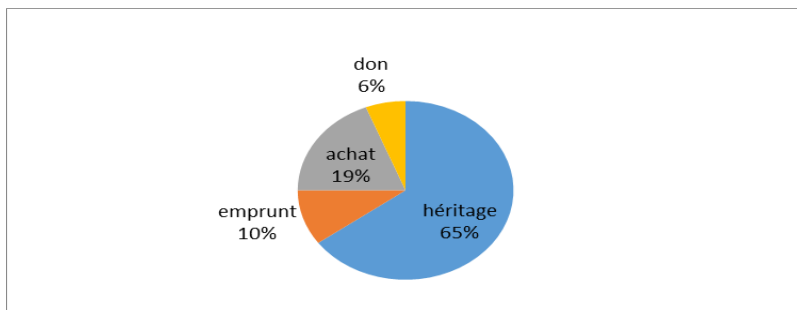
Le don est le dernier mode d'acquisition des terres agricoles dans ladite commune. Soit 6 % de la population étudiée. Il se fait aussi dans le système patrilinéaire. En effet, les enfants bénéficient des terres de leurs pères lorsqu'ils se marient afin de jouir d'une autonomie économique et de pouvoir nourrir leur famille.

L'esprit de la chose donnée : on n'a pas le droit de refuser un don. S'il arrivait un refus (cas souvent rare) il traduit en même temps l'expression aux problèmes liés directement aux relations parentales.

L'objectif d'accès de ces terres dans la commune de Malanville est la production des vivriers et les maraichages tels que : le riz, le maïs, le mil, le sorgho, le piment, l'oignon, le gombo, la tomate, ...

En fonction du propriétaire terrien dans la commune 100 % des personnes enquêtés ont répondu oui par la procédure d'acquisition des terres 65 % ont hérité leur parcelle, 19 % ont acheté, 10 % ont emprunté

et 6 % ont reçu leur parcelle par don selon les enquêtes du terrain. Donc dans la commune de Malanville il existe quatre (04) modes d'acquisitions de terres. La figure 2 montre les différents modes d'accès à la terre dans la commune de Malanville.



**Figure 2 :** Mode d'acquisition des terres dans la commune de Malanville  
**Source :** enquête de terrain, Novembre 2020

Après étude, les résultats auxquels nous sommes parvenus montrent que l'héritage constitue le mode d'accès à la terre le plus dominant soit 65 % de la population étudiée.

#### ***4.2- Terres agricoles et production maraîchère dans la commune de Malanville.***

##### ***4.2.1- Gestion des terres***

D'après les entretiens du terrain, la population révèle que la gestion des terres se déroule à deux niveaux à savoir : au niveau local (des villages ou arrondissement) et au niveau communal.

❖ **Au niveau local :** dans la plupart des villages les terres sont gérées par la royauté (les rois) ; les chefs de famille ; les chefs traditionnels (sages) et les délégués qui sont chargés de la gestion des terres familiales et le partage de terrain productif. Ensuite les problèmes liés à cette gestion.

– Les Rois, par leurs royautés gèrent les terres par le pouvoir qui leur ont été confié. Ils sont placés pour veiller au contrôle de leurs territoires et résoudre les problèmes des villages. C'est-à-dire les problèmes familiaux et surtout les différends de terres productifs et de construction.

– Les chefs de terre ou de famille : généralement descendent du lignage du groupe des premiers occupants de la terre. Ils assurent les fonctions religieuses et juridiques gèrent la terre pour le compte de la collectivité. Ils ont des compétences reconnues de gestion foncière. Ils sont chargés de résoudre les problèmes familiaux face aux différends des terres, car ils sont les maîtres pour maîtriser des terrains dans les différends localités de la commune. Mais cette gestion dépend d'un village à un autre ou d'une ethnie à une autre car chaque village a ses réalités.

– Les délégués optent dans la gestion des terres tout en cherchant les faiblesses de leur territoire pour pouvoir les surmonter. Ensuite, ils cherchent à résoudre les problèmes familiaux aussi bien les problèmes des terres cultivables afin de régner la paix dans le milieu car ils sont considérés comme des juges de la localité.

Au niveau, les acteurs orientent l'utilisation des terres vers les cultures vivrières de base pour assurer leur autosuffisance alimentaire. Le maraîchage est relégué en seconde position.

❖ **Au niveau communal** : on a le Maire, appuyé par le service des affaires domaniales chargé de la gestion des terres agricoles plus précisément les zones loties ou qui appartiennent à l'État et les conflits liés au foncier par rapport au lotissement. Sur la base du principe de l'appartenance des terres à l'État, l'administration s'impose partout comme maître et possesseur des terres. Mais sa gestion concerne aussi bien les zones loties que celles non-loties. Elle ne s'occupe de ce fait, sauf pour raison de lotissement ou rarement, de mise en place d'infrastructures, que de l'agglomération urbaine. La gestion des portions non encore loties et des champs relève de la compétence des chefs traditionnels et des présumés propriétaires. En plus la mairie règle certains problèmes familiaux face aux affaires des terres productives lorsque le chef du village a été incapable de résoudre.

Ensuite, il y a des structures qui aussi impliquées dans la gestion des terres comme : le Centre d'Action Régionale pour le Développement Rural (CARDER) et les Groupement Villageois (GV). Toutes ces structures sont mises en place pour la gestion des terres administratives. A ce niveau, les techniciens des structures décentralisées de l'État assument l'encadrement tant pour la production vivrière que maraîchère.

#### 4.2.2- Production maraîchère

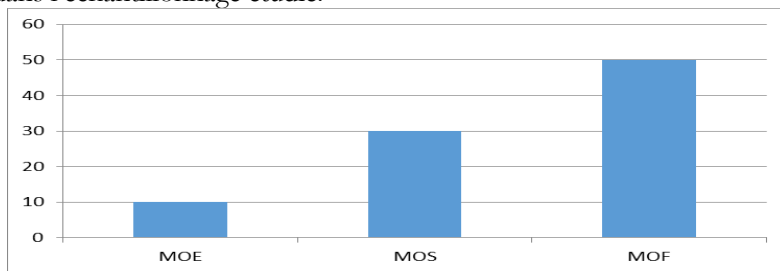
##### ❖ La terre

La production du maraîchage dans les différents systèmes de production dépend en grande partie de la terre. Elle joue un rôle déterminant par rapport à sa disponibilité et par rapport à sa qualité. La disponibilité de l'eau est une condition capitale à la pratique du maraîchage.

##### ❖ La main d'œuvre

D'une façon générale, dans la commune, pour la production du maraîchage, trois (03) types de mains d'œuvre sont utilisés : la main d'œuvre familiale, la main d'œuvre salariée et l'entraide. La dominance de l'un ou l'autre des types de mains d'œuvre dépend du village et des opérations culturales.

La figure 3 présente des proportions de chaque type de mains d'œuvre dans l'échantillonnage étudié.



**Figure 3 :** Proportion de type de main d'œuvre dans la commune de Malanville

**Source :** Travaux de terrain, février 2020

Cette figure montre que la main d'œuvre familiale est dominante dans la commune pour la culture des produits maraîchères occupe en moyenne 52 % de la main d'œuvre totale utilisée au niveau des exploitations utilisées. La main d'œuvre familiale (MOF) est utilisée pour toutes les opérations culturales et transformation post-récolte, mais surtout pour le nettoyage des canaux, la préparation de la pépinière, l'épandage d'engrais et le désherbage. Elle est suivie de la main d'œuvre salariée (MOS) avec en moyenne 36 % de la main d'œuvre totale dont le degré d'utilisation varie en fonction d'un nombre d'actifs par exploitation maraîchère. Elle est surtout utilisée pour le repiquage, le labour, le planage, la récolte et le transport. La main d'œuvre d'entraide (MOE) dans une moindre mesure intervient surtout pour le désherbage et la récolte. La main d'œuvre

salariée est rémunérée à la tâche et varie en fonction des opérations et des périodes culturales. Le prix de la main d'œuvre salariée est élevé surtout à cause du niveau avancé de la mécanisation et la rareté de la main d'œuvre. Cette rareté pourrait se justifier par le caractère cosmopolite de la commune.

Dans les différentes localités parcourus, l'agriculture est la principale activité des populations. L'agriculture est la plus dominante de toutes les activités ; suivi de l'élevage et autre. Cependant, les agriculteurs rencontrent d'énormes problèmes.

#### ***4.2. 3- Problèmes liés à la gestion des terres agricoles pour le maraichage à Malanville***

Les agriculteurs dans la commune de Malanville sont confrontés à d'énormes problèmes tels que :

L'insuffisance de terre, il faut noter que dans la commune de Malanville seulement 63845ha sont cultivables soit 47 % de la superficie totale. En plus, l'appauvrissement du sol par les différentes pratiques culturales réduit considérablement les rendements. Les inondations cycliques envahissent et détruisent les espaces cultivables. Les conflits entre éleveurs et agriculteurs ralentissent la production maraichère. Le passage repéré des troupeaux dans les champs provoque le tarissement des sols et diminue la productivité. L'insuffisance de l'encadrement technique limite l'assimilation des innovations en matière de pratiques culturale. L'impraticabilité des voies en saison pluvieuse ralentit l'évacuation de la production maraichère.

#### ***4. 3- Stratégie de gestion des terres agricoles pour une production maraichère durable.***

Pour une production maraichère durable, quelques stratégies et précautions ont été prises par les populations. Des terres agricoles dans les différents milieux de la commune doivent être exploitées de façon judicieuse, afin d'aboutir aux meilleures productions maraichères. D'après les élus, la population enquêtée, il faut renforcer la capacité des organisations des producteurs face à l'utilisation et aux partages équitables des terres productifs ; s'investir pour renforcer les capacités des organisations dans la gestion des terres et les rendre exploitables à bon escient ; poursuivre l'organisation des acteurs dans la production (familiale ou individuelle) ; adopter les solutions d'aménagement des bas-fonds les moins coûteuses pour améliorer et agrandir les superficies des

terres agricoles ; la mise en œuvre d'une politique qui se traduit par l'émergence de toute une série d'organisation professionnelle qui vont des coopératives à des associations des producteurs et des gestionnaires des terres, tant au niveau local qu'au niveau communal. Le renforcement des capacités des organisations paysannes pour la maîtrise des terrains, leurs limites et les morcellements de ces espaces agricoles assure au secteur agricole une stabilité afin d'encourager les investissements de long terme améliorant la gestion des terres agricoles ; protéger les terres agricoles fertile en stoppant le phénomène de morcellement inégal et la disparition des surfaces agricoles. Promouvoir la gouvernance des cadres, élus face à la gestion des espaces agricoles pour éviter la vente des terres agricoles dans la commune ; transmissibilité successorale des terres pour encourager l'investissement durable dans l'exploitation familiale ; la sécurité foncière des exploitants agricoles, des personnes et des communautés agricoles ; la mise en place des personnes compétentes pour la gestion efficace, équitable et durable des ressources rurales. L'accessibilité encadrée de la terre pour permettre une mobilisation foncière favorisant la création d'exploitation plus viable Il faut aussi opter pour une agriculture intelligente qui consiste à l'adoption des cultures fixatrice du carbone, le système de paillage, la rotation des cultures selon une étude réalisée permet de mieux gérer les espaces culturales et accroître le rendement. Par rapport au rendement agricole, il faut mettre en œuvre des stratégies de lutte contre l'appauvrissement des sols ; reboiser les terrains nus et utiliser les outils modernes de travail.

En somme, l'outil d'analyse FFOM appliqué à la gestion des terres et production maraîchère dans la commune de Malanville a permis d'identifier les facteurs internes : Les Forces, Faiblesses, et les facteurs externes : Opportunités et Menaces de la gestion des terres agricoles et production maraîchère.

#### ❖ Forces

La commune de Malanville dispose d'un fort potentiel en ressources naturelles (terres, cours d'eau, etc.) très favorable à la production agricole. À cela s'ajoute une dynamique organisationnelle des producteurs. De plus, les producteurs ont une bonne maîtrise des techniques culturales. L'utilisation de la charrue pour le labour est également une force parce qu'elle permet aux producteurs de labourer facilement de grande superficie.

### ❖ **Faiblesses**

La vérité des outils utilisés pour la production retardent les activités. Également, on note des retards dans la mise en place des intrants. Cet état de choses influence négativement la performance de la production. Signalons aussi que les producteurs ne tiennent pas les cahiers de compte pouvant servir à enregistrer les dépenses effectuées lors de la production et aussi les recettes pour suivre la rentabilité de la production.

### ❖ **Opportunités**

Aujourd'hui le gouvernement du Bénin et même des opérateurs privés appuient la production agricole dans tout le pays et surtout dans la commune de Malanville. La culture du riz et les cultures maraîchères facilite l'obtention des crédits car elle accroît la solvabilité des producteurs auprès des structures de financement. Plusieurs facteurs expliquent cette situation à savoir : la résistance du riz aux aléas climatiques, la pratique de l'irrigation, ce qui facilite une production de contre saison, la bonne rentabilité du riz, le fait que le riz soit une culture davantage vendue qu'autoconsommée. Également, la disponibilité d'une main d'œuvre jeune permet de respecter les calendriers cultureux. Il faut aussi signaler que les producteurs bénéficient de l'appui de plusieurs structures telles que la SONAPRA, le PUASA, le CeCPA et les structures de micro finance etc.

### ❖ **Menaces**

La production agricole est menacée par les ravageurs. À cela s'ajoutent les aléas climatiques notamment les problèmes d'inondations. Ces facteurs réduisent le rendement de la production. De plus, le taux d'intérêt élevé de certains IMF (par exemple 24 % CLCAM) fait que les producteurs ne s'intéressent pas à leurs produits.

## **5. Discussion**

Les résultats obtenus quant à la gestion des terres agricoles et production maraîchère dans la commune de Malanville sont conformes à ceux trouvés par FAO. (2016, p.9), selon qui « L'agriculture est devenue un élément central de l'économie assurant 30 % à 50 % du produit intérieur brut (PIB) de la plupart des pays et représentant la plus grande source de revenus et de moyen d'existence pour 70 % à 80 % de la population ainsi que d'approvisionnement alimentaire et des recettes d'exportations issus des cultures de rente » Les mêmes constats sont faits par F. Ahoudou

(2016, p.54). Pour lui « L'agriculture est la principale activité économique de la commune de Malanville. Elle occupe 75 % de la population active et constitue plus de 80 % des revenus des ménages. La potentielle superficie cultivable est d'environ 63845 hectares de terres. Ce potentiel est constitué d'environ 30000 hectares de bas-fond soit 47 % des terres cultivables. Elle est diversifiée et se repose sur cinq filières porteuses à savoir : le riz, le maïs, le coton, le maraichage, la viande et le poisson » Toutefois, bien que l'agriculture reste prépondérante, d'après F. M. Kombiéni (2013, p.197), « la disparition des terres agricoles peut avoir un impact négatif sur l'économie rurale de certains pays ».

Par ailleurs, les contraintes liées à la gestion des terres agricoles sont multiples : la perte des terres agricoles, la non maîtrise de limites territoriales, la diminution de la production vivrière et l'occupation anarchique des terres touche plusieurs personnes et la situation pourrait s'aggraver sous l'effet conjugué d'une mauvaise gestion et non durable des terres rurales. Ce résultat corrobore ceux de T. TINMYOU et *al*, (2003, p.69). Pour eux, « les conflits fonciers dans les zones non –loties sont liées à l'occupation anarchique des terres d'autrui ; au non-respect des champs de culture par les éleveurs et des couloirs. Tous ces conflits sont liés aux ruraux agriculteurs et éleveurs et non citadins ». T. VIKPON HOUNDE (2007 p. 36) abonde dans le même sens en soulignant l'insuffisance de la prise de conscience pour une meilleure gestion de ressources de l'environnement. Ce même auteur indique qu'une approche décentralisée constitue un moyen pour réunir les conditions d'une gestion durable des ressources naturelles. Ces résultats confirment les travaux de FAO (2012 p. 5) et F. M. Kombiéni (2014 p. 203). Selon eux, « la gestion des ressources naturelles doit résulter avant tout d'une concertation entre les différents acteurs et usagers du même territoire ».

## **Conclusion**

Au terme de cette étude, il faut retenir que dans la commune de Malanville, il existe plusieurs modes d'accès à la terre cultivable à savoir : emprunteur (65 %), achat (45 %), don (57 %), héritage (69 %).

Les terres agricoles sont à la base de la production maraichère. Elles conditionnent la pratique du maraichage à travers leur disponibilité et leur qualité.

Pour pallier à ces problèmes, une stratégie basée sur une gestion efficiente des terres agricoles dans la commune de Malanville s'impose. Elle se réalisera par l'adoption des solutions d'aménagement des bas-fonds les moins couteuses pour améliorer et augmenter les superficies des terres agricoles ; la mise en œuvre d'une politique qui se traduit par l'émergence de toute une série d'organisation professionnelle qui vont des coopératives à des associations des producteurs et des gestionnaires des terres, tant au niveau local qu'au niveau communal.

## Bibliographie

**Fayçal. Ahoudou** (2016), *Facteurs de désertification et leurs impacts sur les rendements agricoles dans la commune de Karimama*. Mémoire de licence de géographie. DGAT/FLASH/ UP. 55 p.

**FAO** (1991), *la mise au point d'un système d'exploitation agricole durable* ; Rome, pp 5-9

**FAO** (1992), *programme international de conservation et restauration des terres en Afrique*, Étude de cas Bénin, Rome, pp 1-4

**HARDIN Garret James** (1968), *The Tragedy of the Commons (la tragédie des biens communs)*. Science (13 décembre 1968), vol. 162. n° 3859, p. 1243-1248 [Site de Science \[archive\]](#) [Texte intégral sur le site consacré à Garrett Hardin \[archive\]](#)

**INSAE** (2014), *Recensement Général de la population et de l'Habitation*, 4<sup>e</sup> édition. Cotonou, Ministère du Plan. 14 p.

**KOMBIENI M'Bouaré Frédéric et HOUSSOU Ségbo Christophe.** (2013), *pratique culturelle dans la plaine de Gourma du Benin : typologie et impacts environnementaux*. *Annales de la FLASH / UAC (Benin) vol1*, N 19, décembre 2013, pp 190-205.

**KOMBIENI M'Bouaré Frédéric** (2014), *forme d'exploitation et perspectives de mise en valeur des terres agricoles dans la plaine de Gourma au Benin*. Thèse de doctorat unique en géographie et gestion de l'environnement, FLASH. EDP. UAC. 303 p.

**Mairie de Malanville** (2010) : Plan de Développement Communal (PDC). Malanville, Bénin. 148 p.

**TINMYOU Thomas SODJINOUC Franc** (2003), *Étude diagnostic des filières maraichères de la part du fleuve Niger*, Université d'Abomey Calavi, Rapport 125p.

**VIKPON HOUNDE Thomas** (2007), *gestion des terres agricoles dans le territoire d'Aklankpa pour une agriculture durable*, mémoire de maîtrise de Géographie. FLASH UAC. 92 p.

**Yolou Isidore, Yabi Ibouraima, Kombieni Frédéric, Pierre G. Tovihoudji, Yabi A. Jacob, Paraiso Armand et Afouda Fulgence** (2015), *Maraichage en milieu urbain à Parakou au Nord Bénin et sa rentabilité économique*.